
Procès-verbal
C.E.P.
du 9 juillet 2018.

Présents :

GERARD Claudy	Président de province
FOULON Frank	Président Sportif
MUTSERS Luc	Trésorier
ABEELS Willi	Administrateur
JURCABA Yvan	Administrateur
HEYLIGEN Raymond	Administrateur
HUMBLET John	Observateur
GROS Nathalie	Observatrice
MIGNON Fabrice	Secrétaire

Absent(s) :

CHRISTIAENS Emile	Administrateur
-------------------	----------------

Excusé(es) :

ANKRI Jérémie	Président Administratif
BEBERMANS Louis	Administrateur
GERARD Jean-Luc	Administrateur
LONEUX Martine	Administratrice

ORDRE DU JOUR

1. Approbation P.V.
2. Administratif
3. Sportif (général)
4. C.H.P.L.
5. Coupe.
6. Disciplinaire
7. Championnats d'été.
8. F.B.F.P.
9. Trésorerie
10. To Do List.
11. Divers

1. Approbation Procès-verbal.

La séance est ouverte à 19h30 sous la présidence de Claudy GERARD, Président de province, qui remercie les administrateurs de leurs présences.

Le Président invite les administrateurs à émettre leurs éventuelles remarques sur le P.V. C.E.P. du 07/05/2018 (05-2018) ainsi que sur le P.V. de la 1^{ère} séance d'information CHPL du 11/06/2018.

Aucune remarque n'est émise et les P.V.'s sont approuvés à l'unanimité.

2. Administratif.

Amende impayée.

Le joueur Jean-Marc STASSIN (Licence: 4948) actuellement ré affilié au B23 – RPC Huy est toujours redevable d'une amende de 10€ - Facture FC0128

A vérifier par trésorier et traitement lors de la prochaine séance C.E.P.

Mise à jour des comités (contacts) « Régionales ».

Une demande a été envoyée à tous les clubs par « Régionale » de telle manière à avoir un point contact dans chaque « Régionale ».

En attente de réponses des clubs.

3. Sportif (général)

Communiqué CNCA.

Concerne la réglementation du but, les formules de jeux et tenues d'été

Rappel à tous les clubs a été fait lors de la séance info CHPL du 11 juin 2018

Sélections nationales pour les : « Championnat du monde - Triplettes » & « Championnat d'Europe »

Communiqué de la FBFPP pour ces sélections.

voir ANNEXE 1

4. C.H.P.L.

Compte-rendu Séance Infos CHPL.

Séance info CHPL du 11 juin 2018 dans les installations du Bon Accueil Sérésien

Le PS informe que la réunion s'est bien déroulée.

Rappel aux clubs a été fait pour les inscriptions des équipes/club pour le 30 juin au plus tard.

Rappel de paiement de 45€/équipe pour le 15 juillet, date butoir.

Présentation et recommandations concernant les nouvelles feuilles de matchs.

Rappel et explications sur les quelques modifications au règlement CHPL 2018-2019

Explications concernant les compositions des divisions avec notamment une explication approfondie sur la « Division 1 Régionale » qui sera composée de 9 clubs.

Quelques questions pertinentes ont été posées lors de cette séance d'informations :

Eric Melin (B43) qui se pose la question de savoir ce qu'il adviendra d'un joueur qui puni avec « sursis » par la Commission de Discipline de la FBFP serait à nouveau sous le coup d'une nouvelle procédure en province pour une sanction qui relèverait des catégories 1 à 4 ?

N'ayant aucune réponse à lui fournir, le PS informe que ce questionnement sera transmis au Président fédéral de telle manière à pouvoir apporter une réponse aux clubs dans les plus brefs délais.

En date du 12/06/2018, le secrétaire provincial a transmis cette demande au secrétariat et Président fédéral. Réponse nous a été apportée par le Président fédéral en date du 21/06/2018 :

Faisant suite à votre demande, veuillez trouver ci-après, la réponse de notre avocate Me Julie Henkinbrant:

Cher Dominique,

Comme j'ai eu l'occasion d'en discuter avec toi ce jour par téléphone, je te confirme qu'en l'état actuel des textes, je ne vois rien dans le règlement disciplinaire qui préconise le renvoi devant la commission de discipline de joueurs en état de récidive dans les catégories 1 à 4 de la codification des sanctions, du seul fait qu'il serait en état de récidive. Le niveau provincial me paraît dès lors pouvoir rester compétent pour les nouveaux faits relevant des mêmes catégories."

Les clubs se posent également la question de savoir si une amende sera infligée en cas d'erreur constatée et corrigée par le responsable d'équipe sur la feuille de match.

Le P.S. informe qu'en cas d'erreur lors de la rédaction de la feuille de match, plutôt que de surcharger la case erronée et ainsi risquer une amende, il est préférable d'annoter la case d'un astérisque et reporter la modification dans la zone « Remarques »

En respectant cette façon de procéder, aucune amende ne sera infligée aux clubs.

Inscriptions équipes/clubs CHPL 2018-2019.

A ce jour, toutes les inscriptions ont été rentrées

Les factures ont été envoyées aux clubs.

Voir tableau (ANNEXE 2) pour situation des équipes inscrites et des paiements reçus à ce jour.

Courrier « candidatures » à l'organisation Séance Infos CHPL du 17/09/2018.

Un courrier a été envoyé à chaque club.

La date butoir a été fixée au 05/08/2018

Désignation du club organisateur lors de la séance CEP d'août 2018.

Divisions et calendriers CHPL – Saison 2018/2019.

Les compositions des divisions et par conséquent les calendriers du mercredi et du vendredi seront établis à l'issue du 15 juillet, date butoir de la régularisation des paiements des équipes/clubs.

Inscriptions reçues : 87 équipes pour le mercredi et 100 équipes pour le vendredi

Le PS informe qu'une ébauche a déjà été établie par ses soins :

- 9 divisions le mercredi

- 11 divisions le vendredi

Les compositions des divisions seront validées par la Commission CHPL et présentées en séance CEP, début août 2018.

Le PS informe également d'une altercation survenue avec le Président du B49 - Le Muguet Laminois lors du CP Doublettes Mixtes à Mabotte.

En résumé, ce dernier demandait de supprimer la 1^{ère} équipe de club pour la prochaine saison étant donné qu'il n'inscrirait plus que 2 équipes au lieu de 3.

Réponse lui fut apportée que comme prévu au règlement, en cas de suppression d'une équipe, c'était la dernière équipe qui était supprimée.

Gros mécontentement de Dubois Frédéric qui laissait présager d'une non-participation du B49 au CHPL 2018-2019.

Le trésorier informe qu'il n'en sera probablement rien puisque le B49 a inscrit ses équipes et que les paiements pour participation du B49 ont déjà été effectués .

Nouvelles feuilles de matchs – Saison 2018/2019.

Commande des nouvelles feuilles de matchs pour les 3 prochaines saisons

Le secrétaire a enlevé les feuilles de matchs (Don Bosco)

Les feuilles de matchs/clubs seront préparées en fonction de la composition des divisions et distribuées lors de la séance Infos CHPL du 17 septembre prochain.

Contact S.I.S.

Le responsable pour la parution des résultats et classements dans les divers médias a pris contact avec le secrétariat provincial pour signaler qu'en vue de la prochaine saison, son service reprendrait contact pour connaître les compositions et calendriers de la saison.

Dès validation des divisions et établissement des calendriers, le secrétaire provincial transmettra au S.I.S.

5. Coupe 2018-2019.Tirage 1/16 de finale.

Tirage de la coupe lors de la séance Infos CHPL du 17 septembre 2018.

Le secrétaire préparera le matériel pour le tirage qui sera établi suivant le tableau ANNEXE 3.

La date de la journée finale est fixée au dimanche 10 mars 2019.

Le courrier de candidature à l'organisation de la journée finale sera établi et envoyé aux clubs courant décembre.

6. Disciplinaire.

Notification CD FBFP.

Dossier Melin Eric.

Voir décision de la CD FBFP en ANNEXE 4

Suite à l'intervention du secrétariat provincial auprès du secrétaire fédéral, Withofs Dominique, un retour des dossiers transmis par le « Conciliateur provincial » sera dorénavant transmis pour info au secrétariat provincial.

Prochaine séance de la C.D. FBFP.

Raymond Heyligen informe qu'une séance de la C.D. s'est déroulée le 30 juin 2018 mais qu'en raison de la fermeture du secrétariat fédéral (congés annuels), les intéressés n'ont pas encore été avertis des sanctions et que de ce fait, il ne peut en dire plus pour l'instant.

Il signale que la prochaine séance se déroulera le 8 septembre 2018.

7. Championnats d'été

Absences Gillard.K & Hambursin.MG au CP Doublettes Mixtes

Certificats justificatifs transmis en date du 02/07/2018 (ANNEXE 5)

Facturation de 18€ (9€/joueur) transmise aux clubs

Absence Bastin.S au CP Doublettes Mixtes

Certificat justificatif transmis en date du 05/07/2018 (ANNEXE 6)

Facturation de 3€ transmise au club (contribution provinciale) pour la joueuse absente étant donné que son partenaire à lui, payé l'inscription de 12€.

Suspension BOURDOUX.K.

Suspendu par la PFV jusqu'à paiement de son amende

Afin de pouvoir participer au CP Doublettes Mixtes, l'intéressé a de son propre chef informé la province de sa suspension par la PFV et présenté le jour de la compétition, la preuve de paiement. (ANNEXE 7)

Le PS note que du fait que nous ne sommes pas informés officiellement par le secrétariat fédéral des sanctions prises par la PFV à l'encontre d'un joueur (se) liégeois(se), en aucun cas, nous ne pouvons l'empêcher de participer à nos compétitions

Compte-rendu CP's mai & juin .

Problématique de la protection ou pas des 2 victoires en sortie de poule.

De manière à prendre une décision cohérente (tous les bureaux doivent travailler de la même façon), ce point est à débattre et est donc inscrit dans la « To Do List »

Problématique dans certains bureaux (soumis par Raymond Heyligen).

Ce dernier relate que ce point est assez important mais qu'il ne peut actuellement être débattu étant en relation avec un affilié sous le coup d'une suspension mais ce dernier, non encore informé.

Attitude arbitre Masset Jacques CP +48/50 ans

Beaucoup déplore l'attitude de J.Masset concernant sa conception pour le respect du règlement (tenues, etc.)

Le P.S. comme d'autres responsables provinciaux présents le jour de la compétition déplorent son attitude et parfois son manque de courtoisie vis-à-vis des affiliés.

Force est de constater que le C.E.P. n'a aucun pouvoir de décision ou de remontrance sur un arbitre dont seule la CNCA est habilitée à lui en faire la remarque.

Proposition CP Interclubs + 48/50 ans .

Proposition de Jean-Luc Gerard.

Ce point sera traité ultérieurement et est à ajouter la « To Do List »

Préparation CP Triplettes Mixtes 2018 .

Ce championnat provincial se déroulera le 9 septembre 2018.

Le matériel et les documents du bureau seront préparés par le secrétaire et distribués lors de la séance CEP d'août 2018.

Remarques P.A. (reçues à l'issue de sa participation aux divers bureaux)

Suite à diverses remarques, impressions, bruits de couloir etc... le PA souhaiterait qu'en vue de la prochaine saison estivale, les points suivants soient discutés :

Championnats provinciaux :

- Pourquoi ne pas faire tirer le numéro d'équipe le jour de la compétition ?
- A quand une formule « en partie » sélective pour les championnats « Interclubs », « Sextet » ?
- Si l'on supprime le « Sextet », pourrait-on le remplacer par un « Trixtet » ?
- Beaucoup de joueurs sont demandeurs du retour du « Tête à Tête » et selon le PS avec une formule de poules (pas simplement 5 tours...)

Ce point est à ajouter à la « To Do List » pour la prochaine saison

8. F.B.F.P.

Dossier Jaumotte Marc

Litige pour la facture FC0792

Sans aucune nouvelle de ce joueur (problème personnel), ce point reste en suspens.

9. Trésorerie.

Situation factures en cours ou en souffrance

voir **ANNEXE 8**

Rentrée par le secrétaire de la facture « Inter Copy »

(copies séance info CHPL du 11/06/2018 + copies feuilles d'inscriptions (cartonnées) pour les CP's)

Le trésorier transmettra au PS et au secrétaire pour le 16 juillet au plus tard, la situation des paiements pour le CHPL (équipes/clubs) de façon à pouvoir préparer les travaux CHPL (divisions et calendriers)

10. To Do List.

Traitement des points en cours

Le traitement des points en cours sera réalisé comme chaque année courant décembre par les présidents de province et ensuite présenté en séance CEP.

8. Divers.

Prochaine séance C.E.P. : 06/08/2018 – Herstal – 19h30

Plus rien n'est à l'ordre du jour et le Président lève la séance à 21h20.

ANNEXE 1.**1. Championnat d'Europe Triplettes Dames - du 27 au 30.09.2018 à Palavas-les-Flots (FR)**

Camille MAX
Nancy BARZIN
Cindy BARZIN
Madison SCHOLLAERT
Tir de précision: Camille MAX
Coach: Daniel DEBOUGE

2. Championnat d'Europe Individuel (Tête à Tête) - du 5 au 7.09.2018 à Savigliano (Italie)

Dames: Jordane PARKER
Hommes: Joël MARCHANDISE
Coach; Daniel DEBOUGE (ou suppléant)

3. Championnat d'Europe Juniors & Espoirs - du 11 au 14.10.2018 à Almeria (Espagne)

JUNIORS
Tristan ALEXANDRE
Jérôme CREYELMAN
Luka GROLET
Ugo STEENOOT
Tir de précision: Tristan ALEXANDRE
Coach: Renaat BORRE

ESPOIRS GARCONS
Nicky KOCKX
Corentin BUFFE
Quentin TRIQUENAU
Mattieu BERODE
Tir de précision: à déterminer
Coach: Renaat BORRE

ESPOIRS FILLES
Allisson VANDAELE
Laura STREEL
Jessica MESKENS
Kiany DESCHOUWER
Tir de précision: Jessica MESKENS
Coach: Daniel DEBOUGE (ou suppléant)

championnats du monde triplettes messieurs au Canada au mois de septembre 2018 :

- Claudy Weibel
- André Lozano
- Joël Marchandise
- ??????????
Coach: Gustave Moens

ANNEXE 2.

<u>INSCRIPTIONS EQUIPES SAISON CHPL 2018 - 2019</u>				<u>PAYEMENT</u>	
<u>CLUB</u>	<u>DATE</u>	<u>MERCREDI</u>	<u>VENDREDI</u>	<u>PAYEMENT</u>	<u>FACTURE</u>
B02 - PC Capri	27-06-18	1	1		FC0541
B04 - PC Omal	28-06-18	1	4		FC0542
B05 - PC La Boule Vottemoise de Herstal	07-06-18	5	10		FC0543
B06 - PC Embourg	25-06-18	10	7	OK	FC0544
B07 - PC Soumagne	25-06-18	3	4		FC0545
B08 - PC Esneux	28-06-18	2	1	OK	FC0546
B09 - PC La Boule d'Aaz de Haccourt	29-06-18	3	3		FC0547
B10 - PC La Rose Rouge	03-06-18	2	3	OK	FC0548
B12 - Royal PC Spa	05-06-18	1	4		FC0549
B13 - PC Bon Accueil Sérésien	15-06-18	7	4		FC0550
B15 - PC Les Lauriers	27-06-18	1	2	OK	FC0551
B17 - PC Malmedy	27-06-18	2	3		FC0552
B20 - PC La Fanny Visétoise	18-06-18	2	4		FC0553
B21 - PC La Blegnytoise	21-06-18	5	8	OK	FC0554
B22 - PCGH	24-06-18	3	4	OK	FC0555
B23 - Royal PC Huy	25-06-18	2	3	OK	FC0556
B26 - PC La Romséenne	26-06-18	1	3	OK	FC0557
B27 - PC Oreye	14-06-18	3	3	OK	FC0558
B30 - Royal PC Wanze	15-06-18	2	4	OK	FC0559
B34 - PC Fanny Pepinster	24-06-18	6	5		FC0560
B37 - PC Le Carreau Hannutois	11-06-18	4	4		FC0561
B40 - PC Mabotte	27-06-18	5	5	OK	FC0562
B41 - PC Moha	21-06-18	5	2	OK	FC0563
B43 - Royal PC La Moisson	24-06-18	4	6		FC0564
B45 - PC Les Boutons d'Or	21-06-18	5	1	OK	FC0565
B49 - PC Le Muguet Laminois	28-06-18	2	2	OK	FC0566

TOTAUX :	87	100	0
-----------------	-----------	------------	----------

Coupe de Province 2018-2019 1/16 de finale

	1/16 finale				1/16 finale
Match 1	BYE	BYE		Match 9	
Match 2	BYE	BYE		Match 10	
Match 3	BYE	BYE		Match 11	
Match 4	BYE	BYE		Match 12	
Match 5	BYE	BYE		Match 13	
Match 6	BYE	BYE		Match 14	
Match 7				Match 15	
Match 8				Match 16	

COMMISSION DE DISCIPLINE

AFFAIRE MELIN

Séance du 05.05.2018

DECISION

EN CAUSE DE

MELIN Eric

Club : PC La Moisson (B43)

N° de licence : 3541 (Président du club)

Mis en cause*Présent*

Assisté de : Néant

ET

Sabine DELCLISART

Club : La Boule d'Aaz (B09)

N° de licence : 15535

Plaignante*Présent*

Assisté de : Néant

Vu la(es) plainte(s) et le dossier de la procédure adressé à la Commission ;

Entendu les personnes mise en cause et témoin présents ;

FAITS**Date :** 08.11.2017**Lieu :** Installations de PC La Moisson**Plainte pour :**

Menaces verbales, attitude agressive, geste obscène, bousculade volontaire, crachats, tentative de coup envers un joueur ou un spectateur

Faits relevant de la catégorie 5 de la Codification des Sanctions.

Ont été portés à la connaissance de la Commission de Discipline :

1. le rapport/plainte de Monsieur RAPHAEL Philippe daté du 22.01.2018,
2. le rapport d'arbitrage de Monsieur HUBIN Olivier
3. le courrier lui adressé par Madame BOULANGER MF en date du 05.01.2018.

COMMISSION DE DISCIPLINE

AFFAIRE MELIN

Séance du 05.05.2018

COMPTE-RENDU DES AUDITIONS**Audition de Madame DELCLISART**

Madame DELCLISART commence son témoignage par signaler que Monsieur MELIN lui a fait ses excuses par téléphone durant la semaine après les faits.

Toutefois et dans la mesure où son rapport avait été établi, elle n'a pas fait marche arrière.

Suite au comportement anti-sportif d'un joueur de l'équipe adverse (Mr IULIUCCI Pietro), Madame DELCLISART a estimé qu'il n'était plus possible à son équipe de terminer la rencontre sereinement correctement et a "lancé" ses boules lors de la dernière partie. Elle a signalé qu'allait faire un rapport à son encontre (ce à quoi le capitaine de Monsieur IULIUCCI Pietro ne voyait pas d'inconvénient, au contraire, au vu de l'attitude de son joueur pendant la partie), et s'est rendue au secrétariat pour compléter la feuille de match. Monsieur IULIUCCI Pietro l'y a suivi et le ton est monté.

Interpellé par les cris qui provenaient du secrétariat, Monsieur MELIN – qui servait au bar du club à ce moment – a rejoint les protagonistes afin de s'informer des faits.

C'est alors que Monsieur MELIN a fait allusion à une discorde familiale concernant Madame DELCLISART, ce qui l'a perturbée et conduit à répliquer par une allusion relative à des difficultés familiales que Monsieur MELIN rencontre lui aussi.

Ce dernier l'a alors menacée et lui a prié de quitter les lieux au plus vite.

Entre-temps, le joueur qui a provoqué toute cette agitation a quitté tranquillement les lieux.

A la demande Monsieur Rousseau, Madame DELCLISART affirme jouer à la pétanque depuis 6 ou 7 ans.

Elle estime que les excuses de Monsieur MELIN étaient "hypocrites" et qu'il aurait tenté par là de lui faire retirer son rapport alors que contrairement à ce qu'il affirmait, il en avait envoyé un de son côté comme il avait menacé de le faire.

Aucun rapport dressé par Monsieur MELIN n'a toutefois été reçu par la fédération.

Audition de Monsieur MELIN

Monsieur MELIN, Président du club, était occupé dans le bar durant les parties. Il expose qu'il ne voit pas les terrains depuis le bar et ne sait donc pas ce qui s'y passe.

Monsieur MELIN explique qu'après avoir entendu des cris, il s'est rendu dans la salle où il a vu Madame DELCLISART "jeter" ses boules et se rendre au secrétariat où il l'a rapidement rejoint. Monsieur Melon confirme qu'il s'en est suivi des discussions sur la manière de compléter la feuille de match et de la signer (ou pas), hésitations sources de discussions tendues ponctuées de plusieurs appels téléphoniques à une personne faisant autorité pour leur permettre d'y voir plus clair.

Il relate comme Madame DELCLISART l'échange de propos qu'il ont ensuite eu, Monsieur MELIN piquant Madame DELCLISART sur un différend familial qu'elle vit depuis plusieurs années et cette dernière répliquant au sujet de graves problèmes que Monsieur MELIN rencontre également sur un plan familial.

Monsieur Melon confirme que son sang n'a fait qu'un tour, que l'émotion a été trop forte et reconnaît avoir menacé Madame DELCLISART si elle ne quittait pas les lieux dans les 5 minutes. Par contre, il nie avoir eu quelque geste menaçant ou agressif à son égard ou a fortiori l'avoir touchée.

Il confirme les excuses formulées à Madame DELCLISART mais relève que celle-ci ne lui a jamais présenté les siennes.

Monsieur MELIN est président du club depuis 4 ans. Il expose qu'en fin de journée, après l'avoir passé au bar et entendu les plaintes de tout un chacun, sa patience atteint parfois ses limites.

Monsieur MELIN confirme ne pas avoir adressé de rapport à la Fédération.

Il a été porté à la connaissance que Monsieur IULIUCCI Pietro a été sanctionné pour son comportement à l'occasion de cette rencontre.

Sur interpellation de la Commission, Monsieur MELIN et Madame DELCLISART se présentent mutuellement des excuses, expriment leurs regrets et indiquent qu'ils ne garderont pas de rancœur de l'incident l'un vis-à-vis de l'autre, considérant l'incident comme clos et a page comme pouvant être tournée.

COMMISSION DE DISCIPLINE

AFFAIRE MELIN

Séance du 05.05.2018

PAR CES MOTIFS

La Commission de discipline, après en avoir délibéré, Déclare la plainte recevable et fondée ;

Constate que les faits les plus graves reprochés à la personne mise en cause relèvent de la Catégorie 5 de la Codification des Sanctions.

Conformément à la Codification des Sanctions, Catégorie 5, condamne l'intéressé aux sanctions suivantes:

Suspension :

1 an avec sursis total à compter de la notification de la présente décision par courrier recommandé

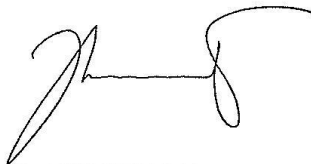
Amende :

120.00 € avec sursis total

Conformément à l'article 92, §2 du Règlement disciplinaire et compte tenu de la sanction prononcée, condamne l'intéressé à prendre en charge les frais de la procédure à concurrence de 120 euros au total.

Ainsi prononcé à Liège le 05.05.2018 par la Commission de Discipline, composée de Madame HENKINBRANT Julie, Présidente, Monsieur HEYLIGEN Raymond, Conseiller et Monsieur ROUSSEAU Guy, Conseiller.

Pour la Commission de discipline



Julie HENKINBRANT

Informations importantes

En vertu de l'article 34 du Règlement disciplinaire, « toute décision prononcée en Commission de discipline peut être frappée d'appel. Celui-ci peut être interjeté par la ou les personne(s) sanctionnée(s), la ou le(s) partie(s) plaignante(s), le Coordinateur fédéral ».

En vertu de l'article 36 du Règlement disciplinaire, « le délai pour interjeter appel est de vingt jours à dater de la notification de la décision prise en Commission de discipline ».

En vertu de l'article 37 du Règlement disciplinaire, « l'appel est formé par lettre recommandée au Secrétariat fédéral. Il doit être motivé afin, notamment, de pouvoir examiner le caractère éventuellement téméraire ou vexatoire. A défaut de motivation, l'appel est irrecevable ».

En vertu de l'article 50 du Règlement disciplinaire, « L'appel suspend tout jugement rendu par la Commission de Discipline pour les sanctions inférieures à six mois. L'appel ne suspend pas le paiement des amendes. (...) ».

ATTESTATION D'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie avoir interrogé :

GILLARD KEVIN né(e) le 01/12/1989

*et examiné personnellement le : 27/06/2018
et l'avoir reconnu incapable de :*

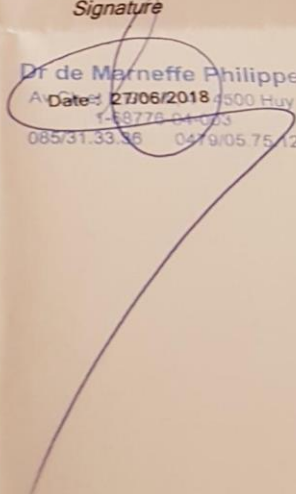
- travailler
- fréquenter les cours
- suivre le cours de gymnastique
- suivre le cours de natation
- faire des efforts violents
- se présenter au travail
- de fréquenter la crèche
- faire un tournoi de pétanque

pour cause de :

- maladie
- accident - survenu le :
- intervention chirurgicale
- prolongation
- pour raison familiale
- présence indispensable pour maladie :

La sortie est autorisée
pour une durée de : 1 jour(s) du : 24/06/2018 au 24/06/2018
Sauf complication la reprise est prévue : 25/06/2018 à : 100 %

Médecin
Dr. De Marneffe Philippe
AV CH ET L GODIN 4
4500 HUY
Tél. : 085/313336
1/68776/04/003

Signature

Dr de Marneffe Philippe
Date: 27/06/2018
4500 Huy
1/68776/04/003
085/31.33.36 0479/05.75.12

ATTESTATION D'INTERRUPTION D'ACTIVITÉ

Je soussigné, Docteur en médecine, certifie avoir interrogé :

HAMBURSIN MARIE-GAELLE né(e) le 30/07/1993

et examiné personnellement le : 27/06/2018
et l'avoir reconnu incapable de :

travailler
fréquenter les cours
suivre le cours de gymnastique
suivre le cours de natation
faire des efforts violents
se présenter au travail
de fréquenter la crèche
 faire un tournoi de pétanque

pour cause de :

maladie
accident - survenu le :
intervention chirurgicale
prolongation
 pour raison familiale
présence indispensable pour maladie :

La sortie est autorisée
pour une durée de : 1 jour(s) du : 24/06/2018 au 24/06/2018

Sauf complication la reprise est prévue : 25/06/2018 à : 100 %

Médecin

Dr. De Marneffe Philippe
AV CH ET L GODIN 4
4500 HUY
Tél. : 085/313336
1/68776/04/003

Signature

Dr de Marneffe Philippe
Av Ch et L Godin, 4 - 4500 Huy
Date : 27/06/2018
085/31 33 36 - 047910375.12

CENTRE MEDICAL JAURES
SERVICE D'IMAGERIE MEDICALE
Radiologie - Echographie générale - Echographie Doppler

Dr H. LEGRAND *Chef de Service* - Dr Ph. COLLARD *Collaborateur*

- Gynécologie
Dr D. SERVAIS
- Mammographie
Dr H. LEGRAND
DR DO THI
- O.R.L.
Dr Fr. CARRARA
- Radiologie
Dr H. LEGRAND
Dr Ph. COLLARD
- Urologie
Dr Ph. BOCA
Dr H. NICOLAS
-
- Diététique
Mme C. BLAIS
- Kinésithérapeute
Mme Z. MOUSSAID
- Ostéopathe - I.W.G.S.
Mr F. HAID
- Pédicure
Mme G. MOSCUFO
- Prises de sang
Laboratoire Collard
- Soins infirmiers
Mr Isaia ALVAREZ
0475/61.04.82

HERSTAL 23/06/18.

Je soussigné certifie
 avoir vu à mon cabinet le
 23/06/18 Monsieur BASIL Saushe.
 Cette dernière est en capacité
 de travail jusqu'en 26/06/18
 inclus.



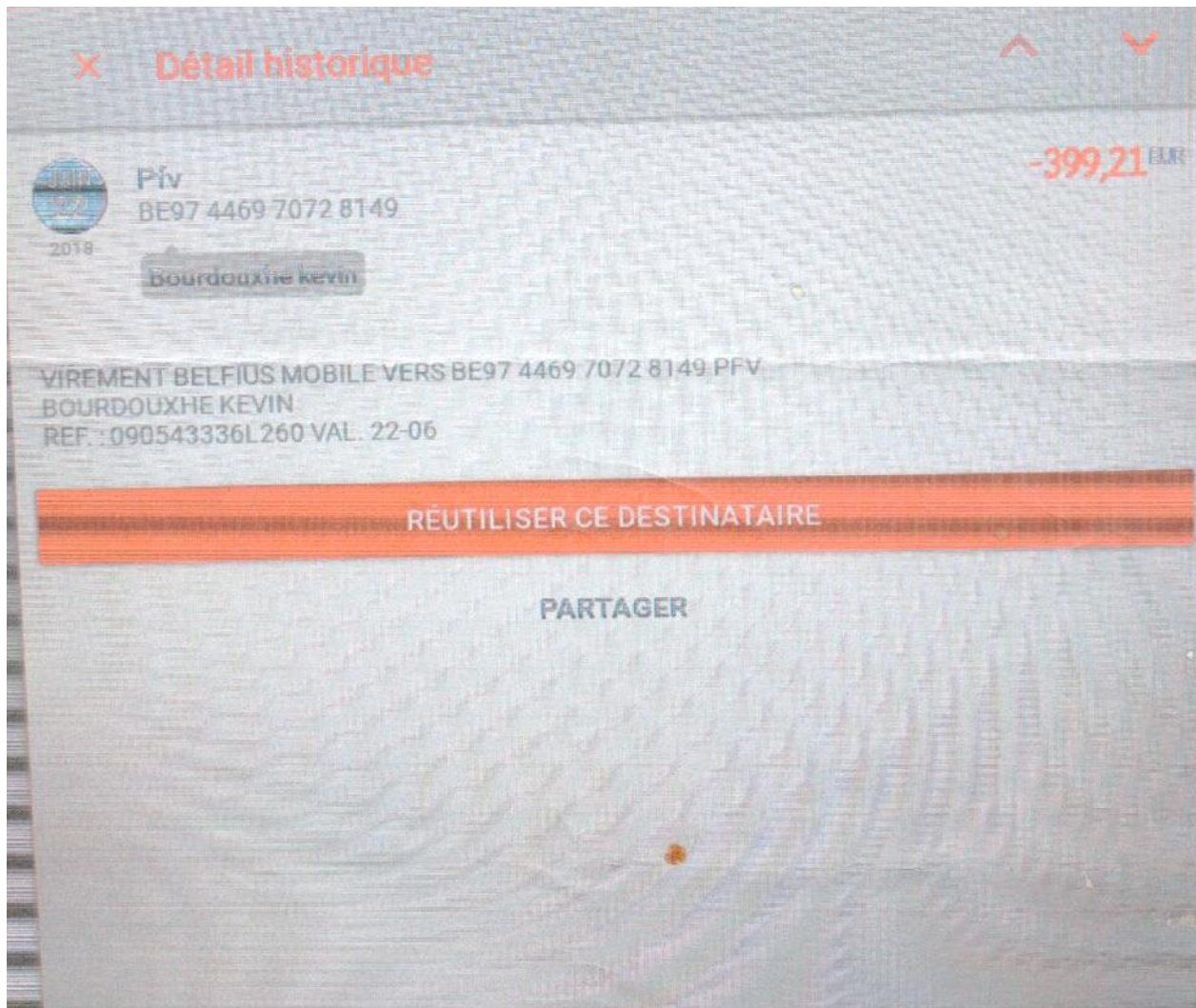
FRANCOIS HAID
OSTEOPATHE
CENTRE MEDICAL JAURES
4040 HERSTAL

Ce courrier est imprimé électroniquement et vous est envoyé directement, parfois sans signature, de manière à ne pas retarder sa transmission. En cas de problème, merci de contacter le secrétariat.

Place J. JAURES 10 - 4040 Herstal
Tél. (04) 264.29.53 - Fax : (04) 240.02.47
✉ : legrand.hubert@hotmail.com

ANNEXE 7

Preuve de paiement – BOURDOUX Kevin
pour participation au CP Doublettes Mixtes 2018



Dossier : CHPL F Liste des factures Le 09/07/2018

N°	Date	Client	Total HT	Total TVA	Total TTC	Reste à payer	Date d'échéance
FC0118	02/04/2015	CL0004-GILSON Mariette	10,00		10,00		02/04/2015
FC0119	02/04/2015	CL0006-Cokaiko Bastien	20,00		20,00		02/04/2015
FC0120	02/04/2015	CL0007-Bawin Maurice	30,00		30,00		02/04/2015
FC0121	02/04/2015	CL0007-Boehmer Sandy	40,00		40,00		02/04/2015
FC0122	02/04/2015	CL0008-Reina Giovanna	30,00		30,00		02/04/2015
FC0123	02/04/2015	CL0012-Rommes Philippe	30,00		30,00		02/04/2015
FC0124	02/04/2015	CL0020-Legrand Michel	30,00		30,00		02/04/2015
FC0125	02/04/2015	CL0021-Jeurissen Eric	40,00		40,00		02/04/2015
FC0126	02/04/2015	CL0022-Sellier Christian	40,00		40,00	40,00	02/04/2015
FC0127	02/04/2015	CL0026-Polet Damien	40,00		40,00		02/04/2015
FC0128	02/04/2015	CL0036-Stassain Jean-Marc	10,00		10,00		02/04/2015
FC0129	02/04/2015	CL0039-Ponitka Philippe	40,00		40,00	40,00	02/04/2015
FC0130	02/04/2015	CL0040-Cornelis Philippe	20,00		20,00	20,00	02/04/2015
FC0131	02/04/2015	CL0040-Hendrixx Myriam	20,00		20,00	20,00	02/04/2015
FC0132	02/04/2015	CL0042-Delbouille Laurent	40,00		40,00	40,00	02/04/2015
FC0133	02/04/2015	CL0042-Rohrich Alfred	20,00		20,00		02/04/2015
FC0135	02/04/2015	CL0004-B05 la boule Vottemoise	10,00		10,00		02/04/2015
FC0136	02/04/2015	CL0006-B07 P.C. Soumagne	20,00		20,00		02/04/2015
FC0137	02/04/2015	CL0007-B08 la boule Esneutoise	70,00		70,00		02/04/2015
FC0138	02/04/2015	CL0008-B09 la boule d'Aaz	30,00		30,00		02/04/2015
FC0139	02/04/2015	CL0012-B13 P.C. Bon accueil Sérésien	30,00		30,00		02/04/2015
FC0140	02/04/2015	CL0020-B21 la Pétanque Blégnytoise	30,00		30,00		02/04/2015
FC0141	02/04/2015	CL0021-B22 P.C. Grâce-Hollogne	40,00		40,00		02/04/2015
FC0142	02/04/2015	CL0022-B23 Royal P.C. Huy	40,00		40,00		02/04/2015
FC0143	02/04/2015	CL0026-B27 Oreye P.C.	40,00		40,00		02/04/2015
FC0144	02/04/2015	CL0036-B37 Carreau Hannutois	10,00		10,00		02/04/2015
FC0145	02/04/2015	CL0039-B40 P.C. Mabotte	40,00		40,00		02/04/2015
FC0146	02/04/2015	CL0040-B41Val de Mehaigne Moha	40,00		40,00		02/04/2015
FC0147	02/04/2015	CL0042-B43 P.C. la Moisson	60,00		60,00		02/04/2015

Le 09/07/2018 à 22:40
 Imprimante : Canon MG5700 series
 Ciel Invoice (10.0)

Doc : F Liste des factures
 Poste : LUC-PC
 Page : 5/20 Folio : 1 / 0
 © Sage

Dossier : F.B.F.P

F Liste des factures

07/07/2018

N°	Date	Client	Total HT	Total TVA	Total TTC	Reste à payer	Date d'échéance
FC0814	01/05/2018	B02-P.C. Capri	570,70		570,70		15/05/2018
FC0815	07/05/2018	B02-P.C. Capri	25,00		25,00		21/05/2018
FC0816	07/05/2018	B43-P.C. La Moisson	15,00		15,00		21/05/2018
FC0817	07/05/2018	B22-PC Grâce-hollogne	40,00		40,00		21/05/2018
FC0818	07/05/2018	B40-P.C. Mabothe	40,00		40,00		21/05/2018
FC0819	07/05/2018	B45-Les Boutons d'Or	40,00		40,00		21/05/2018
FC0820	07/05/2018	B09-Boule d'Aaz Haccourt	25,00		25,00		21/05/2018
FC0821	07/05/2018	B27-Oreye Pétanque Club	40,00		40,00		21/05/2018
FC0822	07/05/2018	B08-P.C. Esneutois	25,00		25,00		21/05/2018
FC0823	07/05/2018	B07-P.C. Soumagne	40,00		40,00		21/05/2018
FC0824	08/05/2018	B22-PC Grâce-hollogne	18,00		18,00		22/05/2018
FC0825	08/05/2018	B13-Bon Accueil Seresien	36,00		36,00		22/05/2018
FC0826	08/05/2018	B05-La Boule Voltemoise d'Herstal	28,00		28,00		22/05/2018
FC0827	08/05/2018	B06-P.C. Embourg	3,50		3,50		22/05/2018
FC0828	08/05/2018	B07-P.C. Soumagne	7,00		7,00		22/05/2018
FC0829	08/05/2018	B08-P.C. Esneutois	7,00		7,00		22/05/2018
FC0830	08/05/2018	B09-Boule d'Aaz Haccourt	3,50		3,50	3,50	22/05/2018
FC0831	08/05/2018	B10-P.C. Rose Rouge	7,00		7,00		22/05/2018
FC0832	08/05/2018	B12-Amicale Spadoise	7,00		7,00		22/05/2018
FC0833	08/05/2018	B13-Bon Accueil Seresien	3,50		3,50		22/05/2018
FC0834	08/05/2018	B21-La Blegnytoise	14,00		14,00		22/05/2018
FC0835	08/05/2018	B27-Oreye Pétanque Club	3,50		3,50		22/05/2018
FC0836	08/05/2018	B30-P.C. Wanzois	3,50		3,50		22/05/2018
FC0838	08/05/2018	B37-Carreau Hannutois	7,00		7,00		22/05/2018
FC0839	08/05/2018	B40-P.C. Mabothe	3,50		3,50		22/05/2018
FC0840	08/05/2018	B41-Val de Mehaigne Moha	3,50		3,50		22/05/2018
FC0841	08/05/2018	B43-P.C. La Moisson	3,50		3,50	3,50	22/05/2018
FC0842	02/06/2018	B09-Boule d'Aaz Haccourt	124,80		124,80	124,80	16/06/2018
FC0843	12/06/2018	B17-PC Malmedy	120,90		120,90	120,90	26/06/2018

Le 07/07/2018 à 10:36

Imprimante : Canon MG5700 series

Ciel Invoice (10.0)

Doc : F Liste des factures
 Posté : LUC-13C
 Page : 29/30 Folio : 1 / 0
 © Sage

Dossier : F.B.F.P		F Liste des factures				Le 07/07/2018	
N°	Date	Client	Total HT	Total TVA	Total TTC	Reste à payer	Date d'échéance
FC0844	13/06/2018	B02-P.C. Capri	122,50		122,50		27/06/2018
FC0845	13/06/2018	B04-Marius P.C. Omal	182,00		182,00	182,00	27/06/2018
FC0846	13/06/2018	B05-La Boule Vottemoise d'Herstal	724,50		724,50		27/06/2018
FC0847	13/06/2018	B06-P.C. Embourg	633,50		633,50		27/06/2018
FC0848	13/06/2018	B07-P.C. Soumagne	227,50		227,50		27/06/2018
FC0849	13/06/2018	B08-P.C. Esneutois	91,00		91,00		27/06/2018
FC0850	13/06/2018	B09-Boule d'Aaz Haccourt	206,50		206,50	206,50	27/06/2018
FC0851	13/06/2018	B10-P.C. Rose Rouge	245,00		245,00		27/06/2018
FC0852	13/06/2018	B12-Amicale Spadoise	178,50		178,50		27/06/2018
FC0853	13/06/2018	B13-Bon Accueil Seresien	399,00		399,00		27/06/2018
FC0854	13/06/2018	B15-PC Les Lauriers	143,50		143,50	143,50	27/06/2018
FC0855	13/06/2018	B17-PC Malmedy	171,50		171,50	171,50	27/06/2018
FC0856	13/06/2018	B20-La Fanny Visétoise	266,00		266,00		27/06/2018
FC0857	13/06/2018	B21-La Blegnytoise	598,50		598,50		27/06/2018
FC0858	13/06/2018	B22-PC Grâce-hollogne	283,50		283,50		27/06/2018
FC0859	13/06/2018	B23-Royal P.C. Huy	287,00		287,00		27/06/2018
FC0860	13/06/2018	B26-La Romséenne P.C.	171,50		171,50		27/06/2018
FC0861	13/06/2018	B27-Oreya Pétanque Club	178,50		178,50		27/06/2018
FC0862	13/06/2018	B30-P.C. Wanzois	360,50		360,50		27/06/2018
FC0863	13/06/2018	B34-Fanny Pétanque Pepinster	504,00		504,00		27/06/2018
FC0864	13/06/2018	B37-Carreau Hannutois	462,00		462,00		27/06/2018
FC0865	13/06/2018	B40-P.C. Mabotte	399,00		399,00		27/06/2018
FC0866	13/06/2018	B41-Val de Mehaigne Moha	364,00		364,00		27/06/2018
FC0867	13/06/2018	B43-P.C. La Moisson	392,00		392,00		27/06/2018
FC0868	13/06/2018	B45-Les Boutons d'Or	259,00		259,00		27/06/2018
FC0869	13/06/2018	B49-Le Muguet Lamineois	224,00		224,00		27/06/2018
FC0870	25/06/2018	B37-Carreau Hannutois	18,00		18,00	18,00	09/07/2018 ok
FC0871	25/06/2018	B40-P.C. Mabotte	192,40		192,40		09/07/2018
Total			86 914,00	0,00	86 914,00	1 041,70	

Le 07/07/2018 à 10:36
 Imprimante : Canon MG5700 series
 Ciel Invoice (10.0)

Doc : F Liste des factures
 Poste : LUC-PC
 Page : 30/30 Folio : 1 / 0
 © Sage

Dossier : CHPL

F Liste des factures

Le 07/07/2018

N°	Date	Client	Total HT	Total TVA	Total TTC	Reste à payer	Date d'échéance
FC0535	19/04/2018	CL0033-B34 Fanny pétanque Pepinster	30,00		30,00		03/05/2018
FC0536	19/04/2018	CL0039-B40 P.C. Mabotte	22,50		22,50		03/05/2018
FC0537	19/04/2018	CL0040-B41 Val de Mehaigne Moha	15,00		15,00		03/05/2018
FC0538	19/04/2018	CL0042-B43 P.C. la Moisson	105,00		105,00		03/05/2018
FC0539	19/04/2018	CL0044-B45 les boutons d'or	15,00		15,00		03/05/2018
FC0540	19/04/2018	CL0048-B49 le muguet Laminois	15,00		15,00		03/05/2018
FC0507	08/05/2018	CL0019-B20 la fanny Visétoise	30,00		30,00		03/05/2018
FC0520	08/05/2018	CL0008-B09 la boule d'Aaz / DELCLISAR...	40,00		40,00		22/05/2018
FC0521	08/05/2018	CL0042-B43 P.C. la Moisson/ Iulucci P.	40,00		40,00		22/05/2018
FC0531	08/05/2018	CL0020-B21 la Pétanque Blégnytoise	30,00		30,00		22/05/2018
FC0541 ✓	30/06/2018	CL0001-B02 P.C. Capri	90,00		90,00	90,00	14/07/2018
FC0542 ✓	30/06/2018	CL0003-B04 Omal	225,00		225,00	225,00	14/07/2018
FC0543 ✓	30/06/2018	CL0004-B05 la boule Vottemoise	675,00		675,00	675,00	14/07/2018
FC0544 ✓	30/06/2018	CL0005-B06 P.C. Embourg	765,00		765,00		14/07/2018
FC0545 ✓	30/06/2018	CL0006-B07 P.C. Soumagne	315,00		315,00		14/07/2018
FC0546 ✓	30/06/2018	CL0007-B08 la boule Esneutoise	135,00		135,00	315,00	14/07/2018
FC0547 ✓	30/06/2018	CL0008-B09 la boule d'Aaz	270,00		270,00		14/07/2018
FC0548 ✓	30/06/2018	CL0009-B10 P.C. Rose Rouge	225,00		225,00	270,00	14/07/2018
FC0549 ✓	30/06/2018	CL0011-B12 Royal pétanque Spa	225,00		225,00		14/07/2018
FC0550 ✓	30/06/2018	CL0012-B13 P.C. Bon accueil Sérésien	495,00		495,00	225,00	14/07/2018
FC0551 ✓	30/06/2018	CL0014-B15 P.C. les lauriers	135,00		135,00	495,00	14/07/2018
FC0552 ✓	30/06/2018	CL0016-B17 P.C. Malmedy	225,00		225,00		14/07/2018
FC0553 ✓	30/06/2018	CL0019-B20 la fanny Visétoise	270,00		270,00	225,00	14/07/2018
FC0554 ✓	30/06/2018	CL0020-B21 la Pétanque Blégnytoise	585,00		585,00	270,00	14/07/2018
FC0555 ✓	30/06/2018	CL0021-B22 P.C. Grâce-Hollogne	315,00		315,00		14/07/2018
FC0556 ✓	30/06/2018	CL0022-B23 Royal P.C. Huy	225,00		225,00		14/07/2018
FC0557 ✓	30/06/2018	CL0025-B26 La Romséenne P.C.	180,00		180,00		14/07/2018
FC0558 ✓	30/06/2018	CL0026-B27 Oreye P.C.	270,00		270,00		14/07/2018
FC0559 ✓	30/06/2018	CL0029-B30 P.C. Wanzois	270,00		270,00		14/07/2018

Le 07/07/2018 à 10:38

Imprimante : Canon MG5700 series

Ciel Invoice (10.0)

Doc : F Liste des factures

Poste : LUC-PC

Page : 19/20 Folio : 1 / 0

© Sane

Dossier : CHPL

F Liste des factures

Le 07/07/2018

N°	Date	Client	Total HT	Total TVA	Total TTC	Reste à payer	Date d'échéance
FC0560	30/06/2018	CL0033-B34 Fanny pétanque Pepinster	495,00		495,00	495,00	14/07/2018
FC0561	30/06/2018	CL0036-B37 Carreau Hannutois	360,00		360,00	360,00	14/07/2018
FC0562	30/06/2018	CL0039-B40 P.C. Mabotte	450,00		450,00		14/07/2018
FC0563	30/06/2018	CL0040-B41 Val de Mehaigne Moha	315,00		315,00		14/07/2018
FC0564	30/06/2018	CL0042-B43 P.C. la Moisson	450,00		450,00	450,00	14/07/2018
FC0565	30/06/2018	CL0044-B45 les boutons d'or	270,00		270,00		14/07/2018
FC0566	30/06/2018	CL0048-B49 le muguet Laminiois	180,00		180,00		14/07/2018
Total			56 385,70	0,00	56 385,70	4 260,00	

Le 07/07/2018 à 10:38

Imprimante : Canon MG5700 series

Ciel Invoice (10.0)

Doc : F Liste des factures

Poste : LUC-PC

Page : 20/20 Folio : 1 / 0

© Sae